

AVIS DE PUBLICITE
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

1. Identification de la collectivité qui passe le marché : COMMUNE D'EZE, 6 avenue du Jardin Exotique, 06360 EZE.

Identification de la personne responsable du marché : Monsieur Stéphane CHERKI, Maire.

2. Procédure de passation : Marché à procédure adaptée régie par l'article 28 du code des Marchés publics.

3. Description et caractéristiques principales du marché :

A. Objet : Travaux de rénovation d'un logement dans le vieux village

B. Référence : MAPA 11/18

C. Nombre et consistance des lots : 7 lots traités en entreprise générale

LOT N°1 Démolition / Enduits / Revêtement sol et mur

LOT N°2 Charpente bois / couverture

LOT N°3 Faux plafonds / Cloisons et blocs portes / isolation combles

LOT N°4 Electricité / Chauffage.

LOT N°5 Plomberie / Sanitaire.

LOT N°6 Menuiserie extérieure / Ferronnerie

LOT N°7 Peinture / Nettoyage

D. Lieu d'exécution : Commune d'EZE

4. Retrait du dossier de consultation : Les dossiers de consultation seront remis gratuitement à l'adresse suivante : Mairie d'EZE - 6 avenue du Jardin Exotique - 06360 EZE.

Le dossier de consultation peut également être téléchargé sur le site www.marches-securises.fr

5. Présentation des offres :

A. Pièces à produire : voir Règlement de la Consultation

B. Modalité de remise des offres : Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

- Les plis seront transmis sous simple enveloppe portant l'objet de la consultation et la mention « MAPA 11/18 – Ne pas ouvrir », adressés ou remis à l'attention de Monsieur le Maire - 6 avenue du Jardin Exotique – 06360 EZE.

- Unité monétaire : Euro

C. Date limite de réception des offres : **lundi 30 janvier 2012 à 16h00.**

6. Critères de jugement des offres et pondération :

Les offres seront examinées et classées sur la base des critères suivants, pondérés comme suit :

Valeur technique (40 %) : expérience professionnelle et / ou qualification professionnelle

Le prix (60 %)

Chaque critère fera l'objet d'une notation allant de 1 à 10.

7. Date d'envoi à la publication : 16 décembre 2011